

Allocution Etats généraux de la Police

(ouverture)

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cet événement de lancement des *tout premiers* Etats généraux de la Police en Belgique. Bienvenue non seulement à nos partenaires clés, ici présents dans la salle Europe du Palais d'Egmont, mais aussi à toutes les parties prenantes qui suivent cet événement en livestream. Nous osons croire que le second événement, qui aura lieu en début d'année prochaine, pourra se dérouler en présentiel et que nous pourrons donc nous rencontrer en personne. Je m'en réjouis d'ores et déjà. D'ici là, nous aurons peut-être l'occasion de nous parler en face à face.

En 2001, les services de police tels que nous les connaissons aujourd'hui ont vu le jour suite à une réforme en profondeur. Le modèle policier actuel est de plus en plus confronté à des défis en constante évolution. Au cours des 14 derniers mois, nous avons vu comme le monde pouvait radicalement changer en très peu de temps. C'est donc un euphémisme d'affirmer que notre pays n'est plus le même qu'il y a vingt ans.

Le monde change, notre pays change, la société change - et les services de police ne peuvent pas rester à la traîne. Ils doivent *aussi* évoluer. Je suis ministre de l'Intérieur depuis moins d'un an, mais j'en ai déjà vu et appris énormément au sujet de la police. Quand j'ai embarqué en octobre dernier, le navire n'était certainement pas en train de couler. J'ai néanmoins découvert une flotte vieillissante, qui avançait à différentes vitesses, avec des ambitions et des moyens différents. J'ai pu constater tantôt un enthousiasme débordant, tantôt une attitude expectative, fataliste, parfois même cynique - quand il s'agit par exemple d'évoquer le manque de moyens ou de personnel. En bref, il est grand temps de préparer l'avenir. Et de faire souffler un vent de renouveau sur la police.

Un proverbe chinois dit que quand le vent du changement se lève, les uns construisent des murs, les autres des moulins à vent. Personnellement, je préfère de loin la deuxième option. S'opposer au changement a peu de sens. Car rien n'est aussi *constant* que le changement, au final.

Nous devons l'accepter, l'anticiper et agir. Retroussons-nous donc les manches, unissons nos efforts et imaginons *ensemble* la police de demain. La police, c'est nous tous, après tout. Les Etats généraux de la Police - que j'appellerai désormais SEGPOL - constituent le forum par excellence pour pouvoir impliquer activement un maximum de parties.

SEGPOL va identifier les défis de la police et formuler ensuite quelques recommandations stratégiques très concrètes. L'objectif final est de parvenir à une police plus moderne et plus dynamique. Une police dotée de la bonne culture et fondée sur une vision et une approche nouvelles.

Mais avant d'aller plus loin, je voudrais que nous nous replongions dans l'histoire. C'est il y a 20 qu'a été créée la police intégrée, structurée à deux niveaux : la police locale et la police fédérale. Dans les faits, cette nouvelle structure a nécessité la *collaboration* de *trois* corps différents. Trois corps, chacun avec sa propre histoire, sa propre culture et sa propre façon de travailler. En parlant de changement ... Une chose est sûre : cette collaboration n'a pas été facile de prime abord. Il a fallu trouver un nouvel équilibre et surtout se forger une nouvelle identité. La recherche de cette nouvelle structure organisationnelle a fait l'objet de nombreuses concertations et encore plus de dialogue - et c'était vraiment nécessaire. *Être prêt à changer*, c'est avant tout *se rendre compte* du besoin de changement: tout le monde n'était pas partant d'emblée.

Bien que cette intégration n'ait pas été une mince affaire, je pense que nous pouvons affirmer que c'est une réussite. C'est un exploit dont nous pouvons être fier.

Il y a tout de même eu quelques maladies de jeunesse - bien que je préfère utiliser l'expression anglaise dans ce cas : *growing pains*. Plusieurs défis liés à la réforme - relativement coûteuse - se sont rapidement présentés. Des défis auxquels on ne s'est jamais attaqué à fond. Le financement de la police locale et de la police fédérale, par exemple, la définition de l'échelle optimale de la police locale et la question d'un *fonctionnement* véritablement intégré, avec un échange d'informations efficace. Ces défis ont entre-temps été qualifiés de *evergreens*. Ce terme, plutôt ironique dans ce cas-ci - repris d'une chanson qui reste très populaire – peut sembler positif, mais la situation montre qu'il n'en est rien. Il importe de réexaminer ces *evergreens*, ces défis, et de les gérer de manière constructive.

Des ajustements ont eu lieu en 2006 et 2014, mais ils concernaient principalement la police fédérale. En outre, le Conseil fédéral de police a également effectué une évaluation approfondie il y a dix ans. Quelques-unes des recommandations formulées par le conseil sont encore d'actualité et nous ne pouvons certainement pas en faire fi.

Le Président du conseil fédéral de police, Willy Bruggeman, y reviendra plus tard.

En conclusion, nous avons du pain sur la planche.

SEGPoI va se pencher sur différents thèmes. Il s'agit de thèmes fondamentaux qui, selon nous, ne peuvent ni ne doivent être gérés uniquement par la police ou le SPF Intérieur. Citons par exemple une diversité accrue, la relation avec la population - en particulier les jeunes, la participation citoyenne et le *new way of protesting*.

Nous voulons aborder de manière intégrale et intégrée les thèmes persistants, les *evergreens*. Le financement de la police locale, l'échelle optimale et la concrétisation de l'appui spécialisé par la police fédérale, ... pour n'en citer que quelques-uns. Le difficile équilibre entre l'autonomie locale et le besoin d'un service équivalent et de directives fédérales contraignantes, reste également une question prioritaire.

L'identification de tous ces défis n'est pas une tâche qui incombe uniquement à la police. Je souhaite mettre en place une collaboration fructueuse avec les autorités, le monde académique, le Parlement et le citoyen.

C'est une bonne chose que le citoyen puisse s'adresser à de nombreuses autorités pour donner son opinion au sujet de la police, mais cela entraîne un éparpillement des données. La question est donc de savoir si nous disposons de suffisamment de données objectives sur le travail de la police. Une analyse quantitative, mais aussi qualitative s'imposent, mais elles sont difficilement réalisables en raison du manque de données.

Le renforcement du lien entre la police et la société, le citoyen, est essentiel à mes yeux. La société est complexe et pour pouvoir comprendre ce qui s'y passe, il faut plus que jamais du lien. La collecte d'informations est donc nécessaire, mais pas suffisante. Nous avons besoin du citoyen, de quelques milieux qu'il soit, pour réfléchir ensemble à des solutions.

SEGPOL va également se pencher sur les trois rôles que la police remplit dans la société. Ces trois rôles ont été définis par le sociologue Monjardet et repris dans le document de vision 'Politie in verbinding. Een visie voor de politie in 2025', publié en 2014 et auquel on n'a que peu donné suite.

L'un de ces trois rôles est celui de *la police comme instrument des pouvoirs publics*.

Nous avons constaté l'émergence de nouvelles formes de protestation. Ces manifestations n'ont ni leader ni point de contact et les participants sont mobilisés sur les réseaux sociaux. Par conséquent, il est souvent difficile pour la police d'évaluer tous les risques. Les réseaux sociaux jouent également un rôle majeur dans ce cadre. La manifestation est commentée en temps réel, mais avec des informations souvent erronées ou incomplètes. Ce qui ne fait qu'ajouter de l'huile sur le feu. En outre, il arrive souvent que des groupes n'ayant aucun lien avec la manifestation la rejoignent, leur seule intention étant de commettre des actes violents et de causer des dégâts. Je pense à l'actualité toute récente, notamment aux témoignages de sympathie et appels à la manifestation sur Facebook pour Jürgen Conings.

Le groupe de travail *New way of protesting* examine comment la police peut mieux s'organiser face à ces nouvelles formes de manifestations et élabore une nouvelle approche policière. Cela concerne tant la collecte d'informations - en ce compris le monitoring des réseaux sociaux - et l'analyse des risques, que la formation des policiers. La nouvelle approche nous permettra de réagir de façon plus étayée pour gérer des phénomènes comme les gilets jaunes et La Boum. La Boum doit également nous faire réfléchir sur la relation et surtout la confiance entre les jeunes et la police.

Soulignons, par ailleurs, l'approche de la criminalité, du terrorisme et de l'immigration. Il s'agit d'un outil utilisé non seulement par les autorités fédérales et locales, mais aussi de plus en plus par les autorités régionales.

Nous assistons également à une augmentation de la violence à l'égard de la police, et sommes en même temps confrontés - sur les réseaux sociaux - à un nombre croissant d'images de violences commises *par* la police. Le fait de *voir* plus d'images ne signifie pas qu'*il y a* effectivement plus de faits de violences. Cela montre, une fois encore, le pouvoir potentiellement négatif des réseaux sociaux.

Des cas comme celui de Chovanec et Jonathan Jacob ont également provoqué une onde de choc. Comment réagir, par exemple, face à une personne souffrant du *syndrome du délire agité* ? Cet aspect est-il correctement abordé dans la maîtrise des risques et la formation ?

Un deuxième rôle est celui de *la police comme prestataire de services*. Dans un monde de plus en plus axé sur le numérique, comment répondre aux attentes du citoyen et d'autres bénéficiaires de services ? Comment imaginons-nous, en 2030, la police orientée vers la communauté ? Faudra-t-il, d'ici là, assurer en ligne des fonctions comme l'accueil et le travail de quartier ?

Enfin, la *police en tant que corps professionnel*. C'est généralement à ce rôle que l'on accorde le plus d'attention et c'est ce rôle aussi qui implique les défis les plus difficiles à relever. L'exercice de ce rôle doit toutefois être aligné sur les deux premiers rôles. Comment faire en sorte que le bon agent de police soit rapidement au bon endroit ? Comment veiller au bien-être de notre personnel quand la charge de travail augmente ? Comment accroître la diversité au sein de la police ? Comment renforcer le sentiment de reconnaissance et donc le sentiment de sécurité ?

Mais aussi : comment pouvons-nous agir de façon plus intégrée, sur le plan opérationnel également ? Et : comment allons-nous financer le tout ? Aurons-nous finalement droit, après 20 ans, à une augmentation salariale, comme à la Défense ?

Prenons l'exemple parlant de la Taskforce intégrée COVID GPI. La collaboration et l'harmonisation optimales entre la police fédérale et la police locale pour la gestion des mesures de police dans la crise du COVID-19 sont, à mes yeux, une bonne pratique par excellence. Quand la crise sera terminée, nous pourrons certainement voir comment appliquer cette méthode de collaboration à d'autres domaines.

Dans le domaine IT, je crois qu'il y a encore bien des batailles à mener. La digitalisation du renseignement policier est une de mes priorités. Nous allons réexaminer dans le détail la plateforme ICT existante, i-Police. Il est essentiel de gérer, d'analyser et d'échanger correctement les informations. Je vais faire de l'i-Police le fer de lance de la nouvelle police.

Depuis ma désignation en tant que ministre de l'Intérieur, - malgré la crise du Covid qui occupe une grande partie de mon temps, j'ai pu entamer, ou du moins prévoir à l'ordre du jour, différents chantiers. Un des grands chantiers est la mise en œuvre de la législation sur l'approche administrative, qui donne aux pouvoirs locaux plus de moyens pour lutter contre l'économie parallèle dirigée par des criminels ou des organisations criminelles. Sur la base d'un permis d'exploitation, les pouvoirs locaux peuvent vérifier si certaines activités sont bel et bien légales. Les activités criminelles, dont on suppose que l'impact sur l'économique est gigantesque, ont également de lourdes conséquences sur le sentiment de sécurité dans l'espace public. Au cours des mois à venir, nous allons préparer ce projet de loi pour pouvoir l'appliquer le plus rapidement possible.

Outre la cybercriminalité, la criminalité liée aux drogues et la criminalité organisée, nous ne devons pas perdre de vue la *sécurité routière*. La Belgique est encore loin de l'objectif européen visant à réduire de moitié le nombre de morts sur la route d'ici 2030 par rapport aux chiffres de 2010. Chaque année, les

accidents de la route font près de 48.000 blessés graves et moins graves. Ces accidents font non seulement des victimes, mais ils occasionnent aussi de nombreuses souffrances familiales. On connaît tous ces histoires, mais quand elles nous touchent de près, on en reste muet et on est en colère. Je pense aujourd'hui à Loesje qui a perdu la vie dans un accident de la route, dans ma commune, alors qu'elle circulait à vélo. Je veux transformer ma colère en énergie pour continuer à renforcer la sécurité routière dans notre pays.

Il faut plus de contrôles axés sur les principaux facteurs de risques, notamment les excès de vitesse, la conduite sous influence d'alcool et/ou de drogues, l'utilisation du GSM au volant et le non-respect du port de la ceinture de sécurité. Par ailleurs, de nouveaux radars tronçons seront installés sur l'ensemble du territoire.

L'an dernier a plus que jamais montré qu'un environnement sûr était aussi un environnement sain. Une étape importante que nous avons entre-temps franchie à cet égard est la loi pandémie. Cette loi permet de mieux étayer juridiquement et démocratiquement les mesures que nous prendrons à l'avenir dans le cas d'une pandémie.

Je tiens à souligner que je ne serai pas la ministre qui va se manifester à la dernière minute pour affirmer ensuite qu'on aurait pu faire autrement, ou dire comment faire beaucoup mieux sur le plan de la réforme des polices. Je n'agis pas seule. Et heureusement d'ailleurs. Pourquoi se contenter de regarder, quand on peut aussi le faire *ensemble* ?

Je tiens dès lors à inviter toutes les personnes qui souhaitent contribuer à la police de demain, à ne pas rester les bras croisés, ni à se tenir à l'écart. Dans quelques semaines, nos Diables Rouges nous montreront, si tout va bien, que marquer des points se fait *sur* le terrain, et non sur le banc de touche.

Au cours des mois à venir, les partenaires clés fourniront leur expertise et assureront une grande partie des activités de fond. Des tables rondes, séminaires, journées d'étude et workshops vont notamment être organisés. La liste actuelle des partenaires clés n'est pas gravée dans le marbre : d'autres parties peuvent bien entendu nous rejoindre par la suite et devenir des partenaires clés en assurant certaines activités de fond pour SEGPOL.

Comme nous l'avons précisé, le premier objectif de SEGPOL est de recueillir le plus de visions et d'initiatives possible dans un maximum de domaines. L'étape suivante sera de traduire ces nouvelles visions, initiatives et enseignements tirés jusqu'à présent, en une politique et des recommandations concrètes. Les résultats seront évalués par SEGPOL. Plus la participation est significative, plus les initiatives et enseignements seront concrètement et rapidement intégrés dans une nouvelle politique.

Un comité d'accompagnement scientifique est également en cours de création.

Je pense qu'il est temps pour moi de conclure et de donner la parole à quelques intervenants présents. Le Commissaire général et le Président de la Commission permanente de la Police locale vont

notamment revenir sur leur contribution et leur participation à SEGPoI. Le concept et le mode de fonctionnement de SEGPoI seront commentés par le gestionnaire de projet de mon Cabinet. Nous entendrons ensuite quelques interventions et suggestions d'acteurs de terrain.

Ce n'est que le début - quiconque souhaite contribuer de manière constructive à l'avenir de la police aura la possibilité d'y participer.

(conclusion)

La police, c'est nous tous. Un bien beau credo, mais nous devons veiller tous ensemble à ce qu'il ne soit pas vide de sens et qu'il ne s'agisse pas uniquement de belles paroles ou d'un hashtag accrocheur.

La police, c'est nous tous, ce slogan doit être perceptible, visible et reconnaissable au plus profond de l'organisation.

Pour conclure : rien n'est plus frustrant que d'avancer avec le vent de face, nous le savons tous. Regardons ensemble comment faire tourner le vent du changement à l'avantage et à la satisfaction de tous.

Quoi qu'il advienne, je m'y engage pleinement.